

Bac Professionnel AERONAUTIQUE

Mis à jour le 23 avril 2024

Conditions d'entrée et prérequis

- Avoir fait une seconde BAC pro AERO scolaire.
- Possibilité d'intégrer le Bac pro AERO après une autre filière sous réserve d'examen du dossier

Public visé

Jeune de moins de 30 ans ayant déjà effectué une classe de seconde

Rythme

Alternance

Durée en centre

700 heures

Validation

BAC professionnel, diplôme de niveau 4

Modalités d'évaluation

CCF et/ou épreuves ponctuelles

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : 37928

RNCP 37928 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37928/>

Objectifs professionnels

Participer à la construction et à la maintenance des avions.

Selon l'option : préparer, organiser et réaliser les interventions techniques dans les domaines suivants :

- option systèmes : intervenir sur les systèmes qui contribuent à la production, la distribution et l'utilisation des différentes énergies embarquées.
- option avionique : opérer sur les équipements et les différentes liaisons électriques, électroniques, optiques et informatiques.

Il veille bien évidemment au respect des procédures, de la réglementation et de la démarche qualité.

Contenu

- Enseignement professionnel
- Co-intervention français
- Co-intervention mathématiques-sciences
- Prévention, santé et environnement
- Réalisation chef d'oeuvre
- Économie-gestion
- Français, histoire-géo et enseignement moral et civique
- Mathématiques
- Sciences, physique et chimie
- Anglais
- Arts appliqués
- EPS
- Accompagnement personnalisé

Modalités pédagogiques

Formation basée sur la pédagogie d'alternance avec des périodes de formation en centre complétée par des périodes de formation en entreprises dont les objectifs ont été définis en début de formation.

Au centre de formation, l'enseignement est assuré en présentiel par des cours théoriques (exceptionnellement possible en distanciel), des travaux dirigés et des travaux pratiques sur plateaux techniques dédiés à la spécialité. La formation pratique en entreprise est placée sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage ou d'un tuteur.

Alternance : un mois en centre / un mois en entreprise

Profil des intervenants

- Equipe pluridisciplinaire expérimentée, personnel de l'éducation nationale connaissant parfaitement les objectifs du diplôme proposé.
- Référent, expert en apprentissage, en charge de votre parcours en centre et de votre suivi pour les périodes en entreprise.

Les plus

Taux de satisfaction

Bac Professionnel AERONAUTIQUE

69%

Réussite aux examens

2023 : 100%

2022 : 100%

2021 : 100%

Insertion professionnelle

Retrouvez les indicateurs nationaux de l'apprentissage sur inserjeunes.education.gouv.fr

Durée

Durée du contrat : 1 ou 2 ans - Durée en centre : 700h/an

Délais et modalités d'accès

Les candidatures pour la rentrée de septembre se font à partir de mars :

- auprès du secrétariat de l'UFA

Il est possible d'intégrer l'UFA jusqu'au mois de décembre suivant le début de la formation.

Étapes d'admission :

1. Examen du dossier de candidature
2. Entretien éventuel avec un personnel de l'UFA
3. Inscription auprès du secrétariat si la candidature est validée Objectif : valider le potentiel à suivre la formation et les aptitudes pour le métier visé

Contrat d'apprentissage et entrée en formation :

- Vous avez trouvé une entreprise : votre contrat peut débuter le 1er juillet précédent la rentrée de septembre et vous commencerez la formation à l'UFA en septembre.
- Vous n'avez pas encore trouvé d'entreprise : sous réserve de places disponibles et après analyse et validation de votre candidature par l'UFA, vous pouvez intégrer la formation dès septembre et jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, vous aurez alors 3 mois à partir de votre entrée en formation pour trouver un contrat.

Réduction de durée de formation

La durée d'apprentissage peut tenir compte du niveau initial de l'apprenti ou des compétences déjà acquises.

(Diplôme(s) déjà obtenu(s), année précédente sous statut scolaire dans la même filière, etc.)

Dans ce cas, la durée peut être inférieure à celle du cycle de formation initialement prévue.

Hébergement et restauration : cantine accessible aux apprentis, internat possible sous réserve de places disponibles

Financements possibles

Prise en charge par OPCO ou CNFPT

Poursuite de parcours

Bac Professionnel AERONAUTIQUE

Métiers :

- Mécanicien d'entretien d'avion
- Mécanicien moteur
- etc...

Poursuites d'études :

- Mention complémentaire AERO
- BTS AERO

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037